

MASTER - MEEF - Encadrement éducatif

Conseiller principal d'éducation (CPE)

Pré-requis obligatoires

- **Mention de licence conseillée pour accéder au M1** : Licence du domaine Sciences Humaines et Sociales
- **Autres prérequis (disciplines, matières, enseignements qu'il est nécessaire d'avoir suivis pour pouvoir y postuler, etc.)** : Maîtrise de la langue française et capacité réflexive et argumentative Niveau de français (écrit/oral) : C1 minimum

Langue du parcours	Français
ECTS	120 ECTS
Volume horaire	
TP : 0h	TD : 655h
Cl : 0h	CM : 260h
Formation initiale	Oui
Formation continue	Oui
Apprentissage	Non
Contrat de professionnalisation	Non

Objectifs du parcours

Le parcours « **Conseiller Principal d'Education (CPE)** » est proposé aux étudiants se destinant à devenir conseiller principal d'éducation et à passer le concours de recrutement de conseiller principal d'éducation (CPE) et en développant les compétences nécessaires à l'encadrement.

Compétences à acquérir

Dans l'optique de la préparation au métier d'enseignant, la formation doit permettre aux étudiants de développer les compétences fixées par l'arrêté du 1er juillet 2013 proposant le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation.

Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (arrêté du 1-7-2013 - J.O. du 18-7-2013)

- **Compétences communes à tous les professeurs et les personnels d'éducation, acteurs du service public d'éducation :**
 1. Faire partager les valeurs de la République
 2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école
- **Compétences communes à tous les professeurs et les personnels d'éducation, pédagogues et éducateurs au service de la réussite de tous les élèves :**
 1. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage
 2. Prendre en compte la diversité des élèves
 3. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation
 4. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
 5. Maîtriser la langue française à des fins de communication
 6. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier
 7. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier
- **Compétences communes à tous les professeurs et les personnels d'éducation, acteurs de la communauté éducative :**
 1. Coopérer au sein d'une équipe
 2. Contribuer à l'action de la communauté éducative
 3. Coopérer avec les parents d'élèves
 4. Coopérer avec les partenaires de l'école
 5. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel
- **Compétences spécifiques aux conseillers principaux d'éducation , conseillers de l'ensemble de la communauté éducative et animateurs de la politique éducative de l'établissement**

CPE1. Organiser les conditions de vie des élèves dans l'établissement, leur sécurité, la qualité de l'organisation matérielle et la gestion du temps

CPE2. Garantir, en lien avec les autres personnels, le respect des règles de vie et de droit dans l'établissement

CPE3. Impulser et coordonner le volet éducatif du projet d'établissement

4. Assurer la responsabilité de l'organisation et de l'animation de l'équipe de vie scolaire

- **Compétences spécifiques aux conseillers principaux d'éducation, accompagnateurs du parcours de formation des élèves**

CPE5. Accompagner le parcours de l'élève sur les plans pédagogique et éducatif

CPE6. Accompagner les élèves, notamment dans leur formation à une citoyenneté participative
CPE7. Participer à la construction des parcours des élèves

Les deux années du Master visent à l'acquisition de l'ensemble des compétences de ce référentiel que les professeurs, professeurs documentalistes et conseillers principaux d'éducation doivent maîtriser pour l'exercice de leur métier.

Les compétences attendues en fin de formation initiale, à l'entrée dans le métier, sont exprimées en niveaux de maîtrise sur une échelle de 0 à 4 :

- Niveau 0 : ne possède pas les rudiments des compétences visées : n'est pas capable de définir le cadre d'action qui est le sien ou d'adapter son comportement à ce cadre ; les savoir-être sont inadéquats ; les savoirs ou savoir-faire sont insuffisants pour exercer correctement le métier.
- Niveau 1 : applique le cadre qui lui est fixé pour exercer les compétences visées mais n'est pas en mesure d'opérer, de manière intentionnelle et récurrente, des choix pertinents dans les situations professionnelles rencontrées. Il en appréhende les principaux éléments mais il a besoin de soutien ou de conseil pour construire son enseignement ou ajuster son comportement de manière autonome et responsable.
- Niveau 2 : maîtrise suffisamment les bases des compétences visées pour agir de façon autonome, anticiper et faire les choix professionnels appropriés. La pertinence de son travail est repérée dans la plupart des situations qu'il rencontre, ainsi que sa déontologie et sa capacité à s'auto-évaluer pour améliorer sa pratique.
- Niveau 3 : exerce les compétences visées de manière combinée avec efficacité sur la durée. Il opère les choix pertinents et les met en œuvre de manière efficace et adaptée à la situation professionnelle rencontrée, y compris une situation imprévisible.
- Niveau 4 : démontre la capacité à mobiliser les compétences visées de manière inter-reliée pour appréhender et gérer un contexte professionnel complexe, à faire preuve d'ingéniosité pédagogique pour faire évoluer le cadre dans le respect des principes éthiques.

La formation dispensée doit permettre aux personnels formés **d'atteindre au minimum le niveau 2 dans l'ensemble des attendus.**

Poursuite d'études

Doctorat.

Comme pour tous les masters de l'Université de Strasbourg, les masters MEEF peuvent conduire à une poursuite en études doctorales. L'accès à cette poursuite d'études est conditionné par l'accord de l'école doctorale visée et la rédaction d'un projet de recherche.

Codes ROME

- K2104 - Éducation et surveillance au sein d'établissements d'enseignement
- K2103 - Direction d'établissement et d'enseignement
- G1202 - Animation d'activités culturelles ou ludiques
- K1207 - Intervention socioéducative
- K2111 - Formation professionnelle

Enseignements délocalisés

Outre les stages, occasionnellement certaines formations peuvent avoir lieu sur le site de Sélestat ou dans des établissements scolaires.

Contacts

- Jean-Luc Denny : jlenny@unistra.fr
- Eric Flavier : eric.flavier@unistra.fr
- Eric Tisserand-Bieber : eric.tisserand@unistra.fr

Master 1 - Conseiller principal d'éducation

Semestre 1 - Conseiller principal d'éducation

	ECTS	CM	CI	TD	TP	TE	Stage
UE 1.1 Sciences humaines et sociales pour l'éducation	6 ECTS	72 h					
1.1 Philosophie de l'éducation		24 h					
1.1 Histoire de l'éducation		24 h					
1.1 Sociologie de l'éducation		24 h					
UE 1.2 Epistémologie des fonctions éducatives	6 ECTS	24 h		24 h			
1.2 Epistémologie des fonctions éducatives : (CPE)		12 h		12 h			
1.2 Enjeux et connaissance du SEF et comparaison internationale (CPE)		12 h		12 h			
UE 1.3 Découverte des savoirs et gestes professionnels dans les champs des sciences de l'éducation et de la vie scolaire	9 ECTS	28 h		56 h			12 sem
1.3 Stage massé en établissement scolaire (I)							12 sem
1.3 Cadre juridique d'un EPLE		6 h		6 h			
1.3 Le métier de CPE et ses enjeux éducatifs, principes démocratiques et valeurs de l'École républicaine ; droits et obligations du fonctionnaire		16 h		32 h			
1.3 Mise en situations professionnelles et cadre d'observation du stage				12 h			
UE 1.4 Initiation à la recherche	6 ECTS			24 h			
1.4 Projet de mémoire				24 h			
UE 1.5 LVE	3 ECTS			20 h			
1.5 Choix LVE : Anglais				20 h			
1.5 Choix LVE : Allemand				20 h			

Semestre 2 - Conseiller principal d'éducation

	ECTS	CM	CI	TD	TP	TE	Stage
UE 2.1 Epistémologie des fonctions éducatives & sciences humaines et sociales pour l'éducation	9 ECTS	72 h		12 h			
2.1 Psychologie de l'éducation		24 h					
2.1 Théorie de l'apprentissage		18 h					
2.1 Théorie de l'activité		18 h					
2.1 Epistémologie des fonctions éducatives :		12 h		12 h			
UE 2.2 Entrée dans les savoirs et gestes professionnels dans les champs des sciences de l'éducation et de la vie scolaire	9 ECTS	24 h		105 h			12 sem
2.2 Stage filé en établissement scolaire (II)							12 sem
2.2 Ecole inclusive							
2.2 Cadre réglementaire fonction de CPE		6 h		6 h			
2.2 Définition et mise en oeuvre collective du volet éducatif du projet d'établissement							
2.2 Composition		6 h		24 h			
2.2 Analyse d'une situation éducative		12 h		24 h			
2.2 Accompagnement du stage et construction du rôle éducatif et pédagogique dans une communauté éducative et dans l'équipe vie scolaire				20 h			
UE 2.3 Initiation à la recherche	9 ECTS			24 h			
2.3 Mémoire et soutenance				24 h			
UE 2.4 LVE	3 ECTS			20 h			
2.4 Choix LVE : Anglais				20 h			
2.4 Choix LVE : Allemand				20 h			

Master 2 - Conseiller principal d'éducation

Semestre 3 - Conseiller principal d'éducation

	ECTS	CM	CI	TD	TP	TE	Stage
UE 3.1 Epistémologie des fonctions éducatives	9 ECTS	24 h		60 h			
3.1 Epistémologie des fonctions éducatives		12 h		12 h			
3.1 Composition		6 h		24 h			
3.1 Analyse d'une situation éducative		6 h		24 h			
UE 3.2 Consolidation des savoirs et gestes professionnels dans les champs des sciences de l'éducation et de la vie scolaire	16 ECTS			76 h			12 sem
3.2 Suivi individuel et collectif des élèves ; prévention des conduites à risque, climat scolaire				24 h			
3.2 Choix : Stage en responsabilité en établissement scolaire (étudiant en alternance)							12 sem
3.2 Choix : Stage en établissement scolaire (étudiant ne réalisant pas une alternance)							12 sem
3.2 Analyse de pratique professionnelle				24 h			
UE 3.2 TC module 1 : Collaboration et Interdisciplinarité dans le numérique éducatif							
UE 3.2 TC module 2. Prolongements, approfondissements et suivi individualisé							
UE 3.3 Initiation à la recherche	5 ECTS			24 h			
3.3 Communication scientifique				24 h			

Semestre 4 - Conseiller principal d'éducation

	ECTS	CM	CI	TD	TP	TE	Stage
UE 4.1 Epistémologie des fonctions éducatives	6 ECTS	12 h		18 h			
4.1 Epistémologie des fonctions éducatives		6 h		6 h			
4.1 Approfondissement de la fonction de pilotage d'équipe et de projets		6 h		12 h			
UE 4.2 Perfectionnement des savoirs et gestes professionnels dans les champs des sciences de l'éducation et de la vie scolaire	18 ECTS	4 h		96 h			12 sem
4.2 Accompagnement du parcours de l'élève et du projet d'orientation avec les acteurs de la communauté éducative		4 h		24 h			
4.2 Approfondir les apports professionnels dans une perspective interdisciplinaire				36 h			
4.2 Choix : Stage en responsabilité en établissement scolaire (étudiant en alternance)							12 sem
4.2 Choix : Stage en établissement scolaire (étudiant ne réalisant pas une alternance)							12 sem
4.2 Analyse de la pratique professionnelle				30 h			
UE 4.3 Se projeter dans le métier et approfondir son positionnement professionnel	6 ECTS			96 h			
4.3 Épreuve à partir d'un sujet et d'un dossier remis par le jury				48 h			
4.3 Épreuve d'entretien				48 h			